FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 13 JUILLET 1860.

GUY LIVINGSTONE

A OUTRANCE,

Par GEORGE ALFRED LAWRENCE.

VI.

"Si tu ne te plonges pas dans des [illegible] dorées, tu ne connais pas la [illegible] de l'été, toujours [illegible] Madeline."

Le lendemain de notre arrivée, après le déjeuner et quelque temps de conversation dans une forêt située non loin du château, Guy ayant à donner audience à des gardes et à d'autres gens de service, je flânai avec Forrester, le cigare à la bouche, dans les écuries du château. J'ai rarement vu des chevaux chez qui se trouvassent aussi parfaitement réunies la finesse de formes et la race. Livingstone ne regardait pas à leur prix; la seule chose dont il prenait encore moins souci était leur caractère; aussi plus d'un animal il complètement inabordable pour un cavalier ordinaire, et une barrière de bois qui se balançait [illegible] eux mettait le visiteur, en garde contre toute approche imprudente.

Après avoir longuement discuté et admiré les mérites de ces magnifiques bêtes, nous sommes allâmes sur la terrasse pierre le mieux exposé au soleil. Là, je priai mon compagnon de m'apprendre en peu de mots ce que Guy était devenu pendant mon absence.

—Ma foi, c'est assez difficile à dire,—répondit Charley;—il ne prend jamais la peine de rien cacher, mais il ne dit jamais rien non plus, et, en somme, on ne peut se livrer qu'à des suppositions sur son compte. Il vit à peu près comme autrefois avec les camarades du régiment: il joue gros jeu, quoiqu'il ne joue pas régulièrement, et il a toujours au moins deux *affaires de cœur* à la fois, c'est une limite qu'il ne dépasse guère.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Jeudi soir, 12 juillet.

[illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Inférieur	[illegible]
Ordinaire	[illegible]
Bon ordinaire	[illegible]
Middling	[illegible]
Bon middling	[illegible]
Middling fair	[illegible]
Fair	[illegible]

TABAC.—[illegible]

SUCRE.—[illegible] Vente à 7½ @ 8¼ la livre.

MELASSE.—[illegible]

FARINE.—[illegible]

MAIS.—[illegible]

AVOINE.—[illegible] de St-Louis à 45 cts le boisseau.

SON.—[illegible]

PORC.—Détail seulement à [illegible] le baril de mess.

BACON.—[illegible]

GRAISSE.—Aucune vente digne de remarque.

FOIN.—[illegible]

CAFE.—[illegible] à 14¼ cts la livre.

LAINE.—[illegible]

CHANGE.—[illegible]

FRET.—[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Austin, Forbes, Brazos Santiago
Navire Wellington, Sheppy, New-York
Brick Creole, Forster, Balise

Arrivés hier.

Steamship Mexico, Talbot, Indianola et Galveston
Navire Omer Pacha, Percy, Newport

Au bas du fleuve.

Goëlette J. H. Toone, Pensacola, Brazos Santiago

AGENCE DE TERRES.

LE soussigné a ouvert, dans cette ville, une AGENCE DE TERRES et s'occupera spécialement des terres et du courtage de propriétés foncières.

Il s'occupera de la vente et de l'achat d'habitations sucrières, de cotonneries, de terres non améliorées et de propriétés foncières situées en ville.

Il se chargera également des réclamations dans les différents bureaux de terre de l'Etat et du département, à Washington City.

[illegible]

Bureau—Encoignure Camp et Commercial Alley, No 4, [illegible]
A. J. POWELL.

LAIT ANTEPHELIQUE

Seul dont les effets soient incontestables. Plus de rides, plus de taches de rousseur, régénération de la peau et du teint, par le seul et véritable LAIT ANTEPHELIQUE *de C. à Henriques.*

AVIS.

[illegible]

F. F. DUCONGE, 68, rue de Chartres.
JAMES WRIGHT & Co. 21 et 151, rue de Chartres.

AVIS AUX DAMES.

Célèbres **POUDRES de TOILETTE** de Lubin.

CES poudres n'ont point de rivales pour entretenir la toilette et conserver la beauté. [illegible]

F. F. HENRIQUEZ, Encoignure St-Louis et Remparts.
J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.
F. F. DUCONGE, 68, rue de Chartres, Nlle-Orléans.

Installations de Gaz, &c.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'il continuera les affaires de l'ancienne société EMICHEN & LOEFFLER, au No 142 (ci-devant No 142) rue de Chartres. [illegible]

CHARLES LOEFFLER.

EN débarquement du navire Cotton Planter, de Bordeaux—

7 demi-pipes cognac brandy wine
[illegible] Chateau Margaux, Léoville, St-Estèphe, Boyer Canon, St-Emilion, Côtes de Bourg, St-Julien, St-Emilion 1er cru, St-Laurent, vin blanc Haut-Sauterne, Pape Clément, Haut Sauterne, Grand vin Lafitte, Margaux, Léoville, Boyer Canon.

A vendre par A. CARRIERE & Co, 37, rue Vieille-Levée.

H. J. RIVET,

NÉGOCIANT EN GROS ET EN DÉTAIL,

en Drogues, Médicaments et Produits Chimiques, Parfumerie et articles de toilette, Couleurs, Huiles, Instruments de Chirurgie, Médicaments brevetés français et anglais, &c., &c.

64, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

A. SAULET,

Rue de Chartres, No 36.

INVITE ses amis et le public en général, à venir visiter le magnifique assortiment d'habillements de printemps et d'été, qu'il a reçu par les derniers arrivages, pour hommes, jeunes gens et enfants.

A. SAULET, 36, rue de Chartres entre Douane et Bienville.

Genièvre de Hollande.

15 [illegible] Schiedam de J. Melcher, en débarquement du navire Denube, arrivé du Havre, à vendre par FREAU & COUTURIE, Nos. 30 et 32, rue Gravier.

VINS rouges—150 barriques vin rouge ordinaire, divers [illegible] 25 barriques vin rouge supérieur pour famille, 15 barriques vin rouge, St Emilion, Médoc, Margaux, &c, en magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 rue Bienville.

EAUX-DE-VIE de la Rochelle—20 futailles O. V. Renaud & Co deux preuve, pâle et foncée—45 futailles Hivert jeune do—35 do Henry Meunier, comète 1858, deux preuve, pâle; 134 do Pellevoisin, 4me preuve, pâle.

Cognac.

30 do Hermessy & Brihes, 4me preuve pâle;
10 do J. Faure & Cie, do do
10 do A. Brillouin, récolte de 1851, 1854, 1856;
15 do Otard Dupuy & Cie, récolte de 1857;
10 do Fine champagne de V. Lecocq, de 1825;
10 do A deux cognac supérieur, de 1850, de Louis Le Berton.

A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, rue de la Vieille-Levée.

VINGT-CINQ demi-jeunes vin de Madère très-fin; [illegible] vieux cognac supérieur; vieux cognac; vin de Porto très vieux et très supérieur. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, rue de la Vieille-Levée.

Schnapps.

DEUX CENT caisses bouteilles et ½ bouteilles schnapps aromatique de Voldners; [illegible] vieux genièvre de Londres; [illegible] Calhoun, whisky. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, rue de la Vieille-Levée.

QUARANTE caisses moutarde française—[illegible] de fruits au vinaigre, "variantes"; [illegible] sardines à l'huile de Nantes [illegible]. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, rue de la Vieille-Levée.

DEUX CENT demi-boîtes [illegible]. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, rue de la Vieille-Levée.

BOUCHONS—60 balles de 15,000 bouchons, [illegible]. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

FRUITS au jus confits à l'eau-de-vie—[illegible]. LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

SUCRE, Papier—[illegible]. LANATA FRERES.

CONSERVES alimentaires—[illegible]. LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

MADERE, Porto, vin de Cette—[illegible]. LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

CHAMPAGNE—[illegible]. LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

ATTENDU par le navire Fanny Eales, de Bordeaux—[illegible] Huile d'Olives, qualité extra. A vendre par L. E. DELUZAIN, 123, rue Royale.

ABSINTHE et Kirsch—[illegible]. A vendre par L. E. DELUZAIN.

AVIS AUX MEDECINS, PLANTEURS ET PROPRIETAIRES D'ESCLAVES.

L'INFIRMERIE DU DR C. ASSOUX, [illegible] Rue des Champs-Elysées, entre Moreau et Dauphine, [illegible]

[illegible]

Ch. BERNARD DEROSNE.

[illegible] C. CAVAROC & Co, 114, rue Royale.

Pour Galveston, directement. [illegible]

Pour New-York. [illegible] I. C. HARRIS, No 37, rue du Camp.

Galveston et la Baie de Matagorda. [illegible] MEXICO. [illegible] I. C. HARRIS, Administrateur, No 37, rue du Camp.

Brazos Santiago. Jour de départ VENDREDI, 13 juillet, à 8 h. A. M. POUR BRAZOS SANTIAGO.—[illegible] I. C. HARRIS, Directeur, 37, rue du Camp.

KEY WEST ET HAVANE. Partant SAMEDI, 14 juillet, à 8 h. A. M. [illegible] GALVESTON [illegible] I. C. HARRIS, directeur, No 37, rue du Camp.

POUR LOUISVILLE. Le beau bateau régulier JOHN RAINE, capitaine Wm Uphau [illegible] LUNDI, [illegible] MERCREDI, [illegible] JEUDI, 5 juillet, [illegible] VENDREDI, 20 juillet, [illegible] THOS KEEFFE, No 22, rue Gravier.

POUR LE HAVRE. [illegible] LEMUEL DYER [illegible] SAXTER, LOVELL & Co [illegible]

HOTEL STOCKTON,

A LA BAIE ST-LOUIS.

MME STOCKTON annonce à ses amis et au public en général qu'elle est prête à recevoir des pensionnaires dans son hôtel. [illegible]

HOTEL PRADAT, A BILOXI

LES soussignés, successeurs de Mme Elisabeth Pradat, à qui appartenait autrefois l'hôtel des Chênes Verts, à Biloxi, ont l'honneur d'annoncer au public que l'établissement est ouvert pour la saison. [illegible]

Hotel de la Passe Christian.

L'ouverture aura lieu dans les premiers jours de juin. [illegible] JOHN McDONNELL, Propriétaire.

SANGSUES HONGROISES ET SUEDOISES

A. L. PELÉ successeur de Mme Vve L. PROVOST, Rue [illegible]. [illegible]

NEW-YORK.

HOTEL DE L'AMERIQUE DU SUD.

537, *Broadway Street, près Broadway*, 537 (AUTREFOIS 43 WALKER STREET).

M. LAURENT SENS, des hautes Pyrénées [illegible]

Pistolets revolvers à 5 et 6 coups, de Lefaucheux.

LION & ANDREE, 54 et 56, encoignure 66 et 68, encoignure Bienville et Royale, VIENNENT de recevoir par le navire Express, du Havre: [illegible]

Pistolets et Carabines de salon, dits Flobert-Cheriot.

REÇU et à vendre chez LION & ANDREE, 54 et 56, rue Royale, encoignure Bienville: [illegible]

Le célèbre ELIXIR DE JEUNESSE DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

C'est un nouveau remède, le résultat de découvertes modernes [illegible]

J. WRIGHT & CO, Propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans.

FREDERIC AVET,

(Ci-devant de la maison Avet B...)

Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire, RUE DE LA VIEILLE LEVEE No 50, entre Conti et Bienville.

A. F. VALLS,

Importateur de cigares de la Havane, No 38, rue Tchoupitoulas.

Offre de vendre 981,000 Cigares de la Havane, [illegible] REGALIAS Flor Sarvantes, [illegible]

Infirmerie de la rue du Cirque,

Nouvelle-Orléans.

Entre les rues POYDRAS et PERDIDO. [illegible]

HOPITAL LUXEMBERG,

[illegible]

L'AMER-VIN IMPERIAL

Du Révd Revee Dods,

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins [illegible]

Nous défions LE MONDE D'EN PRODUIRE UN EGAL!!!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des remèdes "connus seulement des Indiens de l'Amérique du Sud," [illegible]

Commencement de Consomption,

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies particulières aux dames, la faiblesse qui exige toujours un tonique. Cet amer est sans contredit [illegible]

Ce qu'il y a de mieux!

[illegible]

Non seulement l'AMER DE DODS GUERIT de la maladie, mais il la PRÉVIENT. [illegible]

CHARLES WIDDIFIELD & Co, Propriétaires, No 78, William street, New-York.

A vendre par tous les droguistes. Agents pour la vente en gros et en détail, dans l'Etat de la Géorgie, PLUMB & LEITNER, à Augusta, Georgie. A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, J. WRIGHT & CO, 21 et 151, rue de Chartres.

Les Scrofules

SONT une maladie constitutionnelle, une corruption du sang, qui vicient et affaiblit le fluide. [illegible]

L'Extrait de Salsepareille D'AYER,

Le remède le plus efficace que la Médecine ait encore découvert pour cette terrible maladie. [illegible]

L'AGUE CURE D'AYER

POUR LA PROMPTE GUÉRISON

De la fièvre intermittente, de la fièvre en frisson, de la fièvre rémittente, des maux de tête périodiques ou bilieux, de toutes les maladies qui proviennent de la tête, causés par les miasmes.

[illegible]

Préparé par le Dr J. C. AYER & Co., à Lowell, Mass. [illegible] J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

No 111, RUE DU CANAL.

CAPITAL SOUSCRIT $411,500.

—DIRECTEURS:— [illegible]

J. TUYES, Président. J. W. HINCKS, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane. Bureau No 36, rue du Camp. CAPITAL..........$300,000. [illegible] E. GANUCHEAU, Président. A. PICOLET, secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE Nouvelle-Orléans. Bureau, encoignure Canal et Passage de la Poste. [illegible] HENRY PEYCHAUD, Président. S. PLASSAN Vice-Président. LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Directeurs: S. PLASSAN, C. H. KERNION, A. LAFOREST, F. MALOCHEE, THOS. H. BLAKE, B. NAUTRE, F. MORENO Jr., PAUL QUEYROUZE, H. PEYCHAUD.

A. BERNARD

Horticulteur, 36, rue de Chartres.

GRAND ASSORTIMENT DE Jacinthes, tulipes, renoncules, anémones, lys, amaryllis, crinum, couronne impériale, scille maritime, glaïeuls, dahlias et autres bulbes récemment reçues; Graines de fleurs, graines de jardinage, griffes d'asperges, &c. [illegible]

Graines fraîches de Jardinage.

Le soussigné vient de recevoir par le steamship *Star of the West*, de New-York, le complément de son assortiment de graines

Pour le Printemps et l'Eté. [illegible] J. MENARD.

Plantes et arbustes. [illegible]

B. DOUR,

Marchand de graines,

30, rue Conti, autrefois 22. [illegible]

PRODUITS D'ESPAGNE—En débarquement du navire Habana, arrivé de Barcelone—[illegible] PABLO GELPI & Co, No 232, Vieille Levée.

Aux amateurs de pêche. ROUSSET & GENIN annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont reçu leur assortiment complet d'articles de pêche. [illegible] ROUSSET & GENIN, 22 Canal.

Approbation de l'Académie de Médecine de Paris.

HUILE DE FOIE DE MORUE DE HOGG

PHARMACIEN, 2, rue Castiglione à Paris. SEULE HUILE couleur paille qui ait obtenu à l'Exposition Universelle de Paris une MENTION HONORABLE—contre les MALADIES de POITRINE, les DARTRES, TUMEURS GLANDULAIRES, RHUMATISMES, AFFECTIONS SCROFULEUSES et LYMPHATIQUES, la MAIGREUR des enfants, les FLEURS BLANCHES, etc., et les AFFAIBLISSEMENTS des ORGANES chez l'un et l'autre sexe. On la recommande aussi pour les NOURRICES et les FEMMES EN COUCHES.

Remarques importantes:

1o—L'huile de foie de morue NATURELLE est presque INCOLORE. 2o—La SAVEUR en est douce et sans la moindre ACRETE. 3o—Son ODEUR est celle du POISSON FRAIS. 4o—Les huiles du commerce n'ont donc la couleur BRUNATRE, l'odeur désagréable, la saveur âcre et acide, que parce qu'elles sont mal préparées [illegible] "CETTE HUILE EST PLUS RICHE EN PRINCIPES MEDICAMENTAUX QUE LES HUILES COLORÉES." Traité de pharmacie, p. 503.

M. LESUEUR, chef des travaux chimiques à la faculté de médecine de Paris, a constaté par l'analyse différentielle le 1er juin 1851, que L'HUILE COULEUR PAILLE DE M. HOGG contient presque le DOUBLE des PRINCIPES ACTIFS DE PLUS que les huiles de foie de morue FONCÉES.

AVIS.—[illegible] Dépôt à la NOUVELLE-ORLEANS, chez M. GUILLOT, droguiste, L. Castel et F. Ducongé, pharmaciens.

SIROP H. FLON

Ce SIROP, D'UN GOUT AGRÉABLE, jouit d'une vogue méritée pour la guérison des Rhumes, Toux, Catarrhes, Enrouements, Coqueluches et de toutes les Irritations et Affections nerveuses de la POITRINE, de l'estomac et du ventre. *Admis à l'Exposition de New-York.*

FABRIQUE A PARIS, 28, RUE TAITBOUT.

Dépôts à la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. GUILLOT, droguiste, 140 Royale; L. DELOCHE, pharmacien, et Louis CASTEL, droguiste, Royale et Ste-Anne.

PURGATIF à la MAGNÉSIE Chocolat-Desbrière

Goût agréable, EFFICACITÉ CERTAINE, une tablette suffit pour purger. A petites doses, il régularise la constipation.—Ph. e Lepelletier, 9, Paris.

VINAIGRE DE TOILETTE,

COSMACÉTI,

Par la finesse de son parfum, par des propriétés sédatives et bienfaisantes, ce nouveau vinaigre est supérieur à toutes les préparations de même genre. Paris, rue Vivienne, 55. Nlle.-Orléans, chez Louis Castel, droguiste; Ed. Guillot, dito; et dans les principales pharmacies.

PARIS—PHARMACIE MATHEY-CAYLUS, Carrefour de l'Odéon, 10.

CAPSULES MATHEY-CAYLUS

Leur supériorité, chaque jour plus appréciée, est unanimement reconnue par les médecins en renom de Paris, de Londres, qui les ont adoptées dans leur pratique spéciale. Les belles attestations de MM. CULLERIER, Chirurgien en chef de l'Hôpital de l'Ourcine, à Paris; William LANE, Médecin en chef de Locke's Hospital à Londres, etc., les signalent comme le meilleur remède qu'ils aient employé jusqu'à présent pour la guérison des maladies contagieuses. [illegible] Ed. GUILLOT, 140, rue Royale, et chez les pharmaciens.

AMÉLIORATION DES VINS,

EAUX-DE-VIE ET LIQUEURS

D'ULYSSE ROY, de Poitiers, France.

BOUQUET ŒNANTIQUE DES VINS, [illegible] Le flacon pour une pièce, ... 20 fr.
ESSENCE DE COGNAC ou RANCIO D'Ulisse Roy, bonifie instantanément les eaux-de-vie de toute nature [illegible] ... 50 fr.
PARFUMS CONCENTRÉS pour liqueurs françaises et étrangères [illegible] ... 20 fr.

[illegible] AVIS—Les demandes pourront être adressées également à M. H. Gaillardet, commissionnaire en droguerie.

Rue de la Ferme des Mathurins, 19, à Paris. MARTEAU Rue de la Ferme des Mathurins, 19, à Paris.

FABt. DE MEUBLES SCULPTÉS VIEUX BOIS,

Ameublements et boiseries dorés ou non pour appartements et églises, Dressoirs, Sièges, Bibliothèques, Lustres, Autels, Chaires à prêcher, Stalles, Confessionnaux, Prie-Dieu, Buffet d'orgues, etc. Les styles seront hâtivement observés dans les règles artistiques de leur époque.—Commission.—Exportation.

COPAHINE-MÈGE

(APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE, MÉDAILLE D'OR DES HÔPITAUX CIVILS DE PARIS)

PRINCIPES CURATIFS du copahu et cubèbe en capsules en sucre préparées par G. JOZEAU, pharmacien, rue Saint Quentin, 22, à Paris. Le Copahu et le Cubèbe sont, sans contredit, *les agents les plus efficaces* pour la guérison de la Blennorragie: mais outre les coliques, les vomissements et les délabrements d'estomac qu'ils occasionnent, ils sont d'un goût tellement repoussant, que M. Cullerier, médecin en chef de l'hôpital des vénériens, disait en pleine Académie: "*J'avais renoncé à l'usage du Copahu. La préparation* MÈGE, *que vous m'avez chargé d'examiner avec MM. Boulay, Pharm. et Begin, chirurgiens du Val de Grâce,* ME RÉCONCILIE AVEC CE PRÉCIEUX AGENT."—Depuis lors, la COPAHINE-MÈGE a été essayée et n'a cessé d'être employée dans les hôpitaux de Paris et de Londres, elle guérit dans une moyenne de six jours les maladies anciennes et nouvelles. Fabrique, 22, rue St-Quentin, à Paris. Londres, 49, Hay Market.

Beaucoup de contrefaçons et imitations se vendent en Amérique, il faut toujours exiger sur l'étiquette la signature rouge G. JOZEAU, mise en travers de la marque de fabrique.

A la Nouvelle-Orléans, chez Ed. Guillot et L. Castel, drog. et dans les principales pharmacies.

19, à Paris. RUE MONTORGUEIL **MALADIES SECRETES** RUE MONTORGUEIL, 19, à Paris.

Guéries par le

VIN de SALSEPAREILLE et les BOLS D'ARMENIE DU DOCTEUR CH. ALBERT.

Médecin et pharmacien de la Faculté de Paris, professeur de médecine et de botanique [illegible] Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez MM. Ed. Guillot, drog. L. Castel, drog., et D. Perez, pharmacien.

BEAUTÉ DES MAINS.

MAISON PLANCHAIS

Parfumeur breveté, Paris, 2, rue Caumartin, Paris.

EAU DE FLEURS DE LIS POUR LE TEINT.

[illegible]

VINAIGRE ANGLAIS pour la TOILETTE

Composé par le Docteur BARCLAY.

[illegible] EDMOND & Sons, 27, rue Laffitte, Paris. [illegible] Ed. Guillot.

PATE et SIROP DE NAFE D'ARABIE.

[illegible]

RACAHOUT DES ARABES

Seul aliment approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.

[illegible]

La PATE, le SIROP de NAFE et le RACAHOUT DES ARABES, se trouvent chez ED GUILLOT, rue Royale, et L. CASTEL, rue Ste Anne.

MEDICAMENTS SPECIAUX

Pharmacie française.

EN plus de tous les médicaments patentés français, on trouvera aussi toutes les spécialités contre les maladies secrètes et les maladies de la peau, à la pharmacie [illegible] Encoignure Orléans et Bourbon.

Grandes Nouveautés. Lion & Andrée, 54/56, coin Bienville et Royale, VIENNENT de recevoir par le steamer De Soto, un bel assortiment de marchandises nouvelles, telles que: Rubans de toutes couleurs; Ceintures cuir, de cordonnet, couleurs; Boucles et agrafes nouvelles; [illegible] Rubans de toutes qualités pour bordures.

Avis aux dames qui partent pour la campagne. REÇU par le steamer De Soto—Un magnifique assortiment de robes, etc. LION & ANDREE, Coin Bienville et Royale.

Réduction surprenante.

ECONOMIE DE $20

SUR LE BILLET & LES DEPENSES POUR NEW-YORK, PHILADELPHIE, BOSTON et BALTIMORE. En prenant [illegible] J. W. GREGORY, Hotel St-CHARLES.

LE Dr. L. DUPERRON, dentiste, [illegible]

LE Dr J. T. BEAUREGARD, de retour en cette ville, prévient ses clients et le public qu'il a établi son cabinet à l'encoignure des rues Royale et St Pierre. [illegible]

VENTE A TOUS PRIX CHEZ: G. DUPUY, 61 Rue Royale, près Conti.

AYANT beaucoup trop de marchandises pour la saison, je vendrai à dater de ce jour, à un rabais extraordinaire [illegible] AUSSI: Vues stéréoscopiques, vendues au prix coûtant afin de clore cet article.

LAFITTE & DEFFARGE, 133......Rue Royale......133

SEULS Agents de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne, attendent des échantillons de ces vins, par *Lemuel Dyer*, parti du Havre le 17 avril dernier. Nouvelle-Orléans 15 mai 1860.

LAFITTE & DEFFARGE, 133......Rue Royale......133

OFFRENT de vendre deux-cents barriques de vins *vina vieux divers crus*, de Bordeaux; aussi 500 caisses de vins vieux de Bordeaux, Madère, Xérès, Champagne, Liqueur, Cognac &c. &c. Nouvelle-Orléans le 15 mai 1860.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE, Ornements d'Eglise et Variétés.

CH. GUERINEAU, Agent. 167, encoignure des rues Royale et Orléans, 167. [illegible]

C. DUHAMEL, Rue de Chartres, No 46, RAPPELLE aux personnes qui tiennent à conserver leurs yeux qu'il a en magasin le plus bel assortiment d'instruments d'optique. LUNETTES, montures or, argent et acier. PINCE-NEZ, montures en or, acier et écaille. [illegible] LORGNETTES DE THEATRE. [illegible]

Lignes à Pêcher, Hameçons &c. NOUS invitons nos amis et le public à l'inspection de notre stock d'articles de pêche [illegible] ROUSSET & GENIN, Rue du Canal No 22, près Chartres.

ANCIENNE MAISON P. DELCROIX. Grand choix nouveau de PAPIERS PEINTS, Bordures, Ciels de lits, Devant de cheminées, Décors, &c. &c. A vendre par HENRY HABERT, 199, rue de Chartres. **Assortiment de pose du papier.**

Marseille! Marseille! EN débarquement du navire Cleopatra, de Marseille—[illegible] PIAGGIO & VIOSCA Jr, No 20, rue Conti.

EN débarquement du navire Cleopatra, de Marseille—[illegible] CAMILLE LACOSTE.

SAFRAN ESPAGNOL—10 barils de la vraie qualité [illegible] CUBACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

BOUCHONS—En débarquement de la barque Tercita [illegible] CUBACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

CIGARRES DE LA HAVANE—[illegible] S. DE VISSER & CO, 64, rue des Magasins.

CACAO DE GUAYAQUIL—[illegible] S. DE VISSER & CO, 64, rue des Magasins.

BAY RUM—[illegible] S. DE VISSER & CO, 64, rue des Magasins.

JAMBONS DE WESTPHALIE—En débarquement du steamship De Soto de New-York—100 jambons de Westphalie, excellente qualité. DUNTZE & CO, enc. Royale et Conti.

Nouveau Magasin de Groceries CAMILLE LACOSTE [illegible]

Brandy! Brandy! 30 pipes genièvre de Hollande, double Eagle [illegible] PIAGGIO & VIOSCA Jr, No 20, rue Conti.

EN magasin et à vendre par les soussignés: [illegible] PABLO GELPI & CO, 232 Vieille Levée.

ATTENDU par le navire Fanny Eales, de Bordeaux—[illegible] TAMBOURY, OLIVARI & CO, 67, rue Royale.

OLIVES, Câpres, Cornichons, Anchois, [illegible] FAURES & NORMAN, 27 et 28, rue Royale.

CHARTE DE LA Compagnie du Chemin de Fer DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE—ETAT DE LA LOUISIANE—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu, que ce 13 du mois de juin, dans l'année de notre Seigneur, mil-huit cent soixante, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la quatre-vingt quatrième;

Par devant moi, Edouard Barnett, notaire public dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, ci-dessus nommé, dûment commissionné et assermenté, ont comparu les personnes ci-dessous mentionnées et soussignées, qui séparément, ont déclaré que sous l'autorité des statuts de l'Etat de la Louisiane, relatifs à l'organisation des corporations dans cet Etat, elles sont convenues et se sont associées, et par les présentes conviennent, s'accomplent et s'obligent de même que ceux qu'elles représentent, à se former et se constituer en une corporation dans le but et sous les stipulations, les règlements et les obligations suivantes; à savoir:

ARTICLE 1er.

Le nom de la Corporation de cette Association sera "LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS."

ARTICLE II.

Le local des affaires et le domicile légal de cette Corporation sera fixé dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III.

Le but de cette Association est de construire et d'entretenir le chemin de fer dans la ville avec les embranchements nécessaires, afin de transporter des passagers et généralement d'exercer tels pouvoirs et privilèges incidentels qui sont par les présentes ou qui seront à l'avenir concédés pour la construction et le service des chemins de fer de la ville.

ARTICLE IV.

Le capital social de cette Association est par les présentes fixé à un million de dollars, représentés par dix mille actions de cent piastres chacune. Cinq pour cent de chaque souscription seront payables au moment de signer ces articles, et le reste sera payé à l'époque et de la manière qui seront indiquées par le Bureau des Directeurs, pourvu que la somme demandée à quelque époque que ce soit, n'excède pas dix pour cent de la dite souscription, et pas plus souvent qu'une fois dans l'espace de trente jours.

[illegible]

ARTICLE V.

La dite corporation par les présentes assume toutes les obligations de John B. Slawson, comme principal, et de Henry Hart, Frederick Wintz et Patrick Irwin, comme cautions dans le contrat de l'achat du droit de passage pour la construction des chemins de fer de la ville de la Nlle-Orléans, [illegible]

ARTICLE VI.

L'association commencera ses opérations à partir de la date de cet acte.

ARTICLE VII.

Cette association aura un sceau de corporation, dont la vignette représentera un croissant dans un cercle avec deux chevaux et un char, et le nom de la corporation y sera inscrit.

ARTICLE VIII.

[illegible]

ARTICLE IX.

Tous les pouvoirs de cette Corporation seront remis au Bureau des Directeurs, composé de douze personnes, dont chacune possédera en son propre droit au moins deux mille cinquante piastres du capital social de ladite Association.

ARTICLE X.

Les actionnaires suivants, savoir: J. B. Slawson, Henry Hart, Frederick Wintz, Patrick Irwin, Alfred Penn, Samuel Smith, Armand Heine, James O. Nixon, J. F. Fernald, Josiah Cole, J. J. E. Mason et George W. Heine, seront, et ils sont constitués par les présentes le premier Bureau de Directeurs, [illegible]

ARTICLE XI.

Le troisième lundi de décembre de l'année 1861, et chaque année après, une élection pour douze Directeurs par les actionnaires aura lieu dans le Bureau de la Corporation, de laquelle élection, un dixième avis au moins dix jours avant dans deux journaux publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE XII–XXII.

[illegible]

ARTICLE XXIII.

Les noms et les intérêts respectifs des parties à cet acte sont déclarés être comme il suit, savoir:

Noms.	Nombre d'actions.	Montant.
J. V. Slawson	[illegible]	[illegible]
Frederick Wintz	1,000	100,000
Henry Hart	1,000	100,000
Patrick Irwin	1,000	100,000
Alfred Penn	1,000	100,000
Samuel Smith & Co	1,000	100,000
A. & M. Heine	275	27,500
Josiah Cole	250	25,000
Peychaud & Forstall	200	20,000
J. L. Warner & Co	200	20,000
Jas O. Nixon	200	20,000
Geo. W. Heine	100	10,000
E. J. Hart	100	10,000
E. T. Taylor	100	10,000
Michel & Koontz	100	10,000
John B. Schiller	100	10,000
William Massey	100	10,000
Jamison & McIntosh	100	10,000
Mrs S. H. Wood	100	10,000
Davidson B. Penn	50	5,000
J. D. Bein & Son	50	5,000
Robert P. Smith	50	5,000
C. H. Slocomb	50	5,000
Jules Benit	40	4,000
Hypolite Oilly	25	2,500
Total	10,000	$1,000,000

Ainsi fait et passé dans ladite ville de la Nouvelle-Orléans, le jour, mois et année que ci-dessus, en présence de Marcel T. Ducros et d'Antoine Conaud, témoins majeurs, expressément requis et domiciliés dans cette ville, qui ont apposé leurs signatures ci-dessous, avec les dites comparants et moi, notaire.

L'original signé J. B. SLAWSON et autres. M. T. DUCROS. A. CONAUD. EDWARD BARNETT, Notaire public.

Je certifie que l'acte ci-dessus est une copie véritable de l'original qui est consigné dans mes minutes. Nouvelle-Orléans, ce 16 juin 1860. EDWARD BARNETT, Notaire public.

Le soussigné, receveur des hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, certifie que la charte qui précède a été enregistrée dans le livre de Société No 6, folio 414. Nlle-Orléans, ce 19 juin 1860. CHARLES DARCANTEL, Député-Recorder.

TAMBOURY, OLIVARI & CO,

Marchands commissionnaires en général.

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c. Dépôt de Château de Porteto, Lafitte, Margaux, d'Arche, Guiraud, &c.

No 67, rue Royale, Entre Conti et St-Louis NOUVELLE-ORLEANS.

Caire—Caire. ATTENDU par le navire Marathon, de Bordeaux—[illegible] TAMBOURY, OLIVARI & CO, 67, rue Royale.

Vins fins. VINS en caisses [illegible] TAMBOURY, OLIVARI & CO, 67, rue Royale.

PRUNES sèches—[illegible] L. E. DELUZAIN, 123, rue Royale.

CHAMPAGNE—[illegible] L. E. DELUZAIN, 123, rue Royale.

CAFÉ de Guayaquil—[illegible] S. TURPIN.

VENTES JUDICIAIRES.

F. A. Godin et autres.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No [illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le [illegible] juillet 1860, [illegible] SAMEDI, 14 de juillet 1860, à [illegible] M., sur les lieux ci-après désignés, pour le compte des créanciers de l'insolvable, [illegible] Le fonds d'une pharmacie située à Algiers, rive droite du fleuve Mississipi, rue Patterson, entre celles Lavergne et Villeré, suivant inventaire, abandonné par l'insolvable à ses créanciers. Conditions comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu Edward Parker.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 16,404—En vertu d'un ordre de vente rendu le 16 avril 1860, [illegible] lundi 13 d'août 1860, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, [illegible] l'esclave nommé HENRY, mulâtre âgé d'environ trente-cinq ans. Appartenant à ladite succession. Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de John Bussnich, alias Brown.—No 16,938.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Santiago Galvenzo a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu John Bussnich, alias Brown, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. GUSTAVE MOREL, Député-Greffier.

Succession de Daniel Martinez—No 16,940.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Attendu que Ramon Martinez a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Daniel Martinez, décédé intestat: [illegible] Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Michael McNamara.—No 16,941.

DEUXIEME Cour de district de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Arthur Fortier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire quant à la succession de feu Michael McNamara, décédé: [illegible] Par ordre de la cour, E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Maria Rosenda, f. c. l.—No 16,815.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—[illegible] Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de John B. Russel—No 16,940.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que E. D. Beach a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John B. Russel, décédé intestat: [illegible] Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.

CIGARRES FINS DE LA HAVANE

LES soussignés ont reçu par des arrivages, ont en magasin et offrent de vendre, aux plus bas prix du marché, 1,000,000 de cigares de choix, comprenant les célèbres marques suivantes: Partagas, Cabañas, Prince de Galles, Intimidad, Figaro, Cabargas, [illegible] GUMA & MASICH, No 30, rue Tchoupitoulas.

CIGARES DE LA HAVANE—1,200,000 cigares de la Havane des meilleures marques, [illegible] ALVAREZ, FERNANDEZ & Co, 65, rue de la Douane.

Véritables cigares de la Havane—1,100,000 CIGARES de la Havane, en magasin, [illegible] CABALLERO & MANSALDO, No 8, Vieille Levée.

FRUITS au jus et à l'eau-de-vie, [illegible] PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St Louis.

HUILE d'olive marque James Plagniol, [illegible] PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St Louis.

AMANDES [illegible] PAUL JUGE & FASSY.

BOUTEILLES à moutarde—[illegible] PAUL JUGE & FASSY.

EN magasin—[illegible] PAUL JUGE & FASSY.

EN magasin et à vendre par le soussigné—[illegible] PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse.

CORSETS IMPERATRICE.

227, rue Royale.

MME AD. FLANDRAIN dont la savante avantageusement connue à la Nouvelle-Orléans et les paroisses environnantes, pour la confection solide et à coupe gracieuse de ses corsets, [illegible] Mme Ad. Flandrain porteront le cachet de la maison.

SANGSUES! SANGSUES! *Nouvellement arrivées.*

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par le steamer Cahawba, et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No 71, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en gros et en détail aux prix les plus modérés. Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne. BAP. LOUBAT.

Un des meilleurs emplacements de la ville pour la vente de marchandises sèches.

Les magasins Carrollton à louer.

LA bâtisse en briques, à trois étages, à l'encoignure des rues Poydras et Baronne. —EGALEMENT— La bâtisse en briques, à trois étages, tourbant à la susdite et située dans la rue Poydras. Le tout est occupé actuellement par MM. U. Larouseli & Co. Ces magasins (avec demeure au-dessus), seront loués séparément si c'est nécessaire. On les livrera le 1er novembre prochain. Pour les conditions, &c., s'adresser à SAMUEL J. PETERS, No 117, rue Gravier.

EN débarquement du navire Danube du Havre—200 livres saucissons de Lyon, 200 boîtes champignons de Paris, 200 do petits pois au naturel. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 299, rue Royale encoignure Dumaine.

JAMBONS de Westphalie—En magasin—150 jambons de Westphalie frais, 200 livres saucissons de Brunswick, 10 do fromage vert, à vendre par DUNTZE & Co, Enc. Royale et Conti.

SAVON de Marseille—600 caisses à vendre par S. TURPIN, 35, rue Vieille-Levée.

EAU-DE-VIE—25 4 eau-de-vie J. B. Godard; Ph. Godard & Co; A. C. Godard & Co; Castillon, 1825 et 1815; A. Lagrange & Co; Bunker Hill; Raynal & Aîné; Ta Hine & Co; J. Desmarres jeune; E. Lumen; Otard, Dupuy & Co, 1857 et 1858; C. Marquet; Hivert Pellevoisin. A vendre sous les clefs de la Douane, par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18 rue St Louis.

EN débarquement de la barque Fanny Eales arrivée de Bordeaux—136 barriques vin rouge Côtes Fronsac, St-Emilion, Ch. Malérode, Grand vin Larose, Ch. Bonneau, Grand St-Lambert Médoc, vin blanc Haut Sauterne, Barsac. 100 caisses vin rouge Grand St-Lambert Médoc 1854. A vendre par J. N. CURIEN, 20, rue Toulouse.

LIQUEURS—30 caisses Cassis du Mont d'Or Noilly, [illegible] Liqueurs extra assorties Chauvet; Marasquin extra Chauvet; Liqueurs de la Grande Chartreuse; Eau de Noix extra Chauvet; [illegible] Anisette extra; [illegible] crème de Cacao vanillé, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée, ou 44.

VERMOUTH, Absinthe et Muscat—400 caisses vermouth Noilly, Prat & Co; [illegible] A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71 Vieille-Levée, ou 44.

EAU D'ORANGERS—150 caisses eau de fleurs d'oranger Ardisson & Varaldé; [illegible] A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille-Levée, ou 44.

VIN rouge—150 barriques vin rouge, bon ordinaire; [illegible] A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille-Levée, ou 44.

EN débarquement du navire Yolo Wylie et Marathon, de Bordeaux—[illegible] A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St-Louis.

GRUYERE—[illegible] DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

EN débarquement du navire Orphan, arrivé de New-York—[illegible] J. N. CURIEN, No 20, rue Toulouse.

VENTES A L'ENCAN.

De calicots Merrimac et Sanderson. 100 douzaines Chemises Américaines.

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co.

IL sera vendu, vendredi 13 du courant, à 10 heures A. M., à leur magasin d'encan, No 60, rue de Chartres—50 caisses cotton et souliers. AUSSI: 100 douz. chemises américaines. Conditions à la vente.

Marchandises sèches de saison.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau No 74 rue de Chartres.

VENDREDI 13 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu à son magasin d'encan, No 74, rue de Chartres entre les rues Bienville et Conti, 100 lots de marchandises sèches de saison.

VENTE SPECIALE

Avis aux propriétaires de restaurants hotels et pensions.

Vente sans réserve de faïence et de porcelaine

PAR M. BARNETT Jr., encanteur.

SAMEDI prochain, 14 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, à l'encoignure des rues Chartres et St-Louis. Un grand et bel assortiment de porcelaine et de faïence anglaises et allemandes, [illegible] Conditions libérales, à la vente.

Cent quarante actions hypothécaires de la Banque des Citoyens—Succession de John C. Shannon.

PAR VINCENT & CO, encanteurs.

IL sera vendu, samedi 14 juillet 1860, à midi, à la Bourse St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District, en date du 25 juin, et pour le compte de la susdite succession, Cent quarante actions hypothécaires de la Banque des Citoyens. Conditions—comptant.

Succession de Jean Jacques Charles, h. c. l.

PAR ERNEST DE St-ROMES, Encanteur, Bureau, No 27, Passage de la Bourse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. W. Price juge de la Quatrième Cour, agissant en l'absence de l'honorable P. H. Morgan juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 7 juillet 1860, il sera vendu à l'encan, LUNDI, 23 juillet, à 4 heures de l'après-midi, au coin des rues St-Pierre et Bourgogne, cote ouest: 1. Un assortiment de meubles. 2. Le fond d'un certain magasin de cigares, consistant en cigares et tabac. Conditions—comptant.

Propriété rue d'Amour.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur, Passage de la Bourse No 90.

IL sera vendu, samedi, 14 juillet 1860, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, [illegible] rue d'Amour, [illegible] Conditions—Moitié comptant et la balance à 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date et 2 pour cent en cas de non paiement à échéance.

Actions de Banque.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi 14 juillet 1860, à midi, à la Bourse St Louis rue St Louis, 10 actions du fonds capital de la Banque d'Amérique de $100 chaque. Conditions comptant.

Succession de Nicolas Caron

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur. Bureau No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi 14 juillet 1860, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 5 juin 1860, les propriétés foncières suivantes appartenant à la susdite succession, savoir: [illegible]

Dans l'affaire des mineurs de Ernest Emeline et Alvarez Mindez, pour opérer un partage.—No 9996

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur, Bureau, 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi, 14 juillet 1860, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 5 juin 1860 les propriétés foncières suivantes, [illegible]

GRAND CHEMIN DE FER

De la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

NOUVEL ARRANGEMENT.

TEMPS CHANGÉ & PRIX REDUITS

Arrivée à la GRANDE JONCTION en 24 h. Arrivée à CAIRO en 34 heures.

Le chemin de fer Central du Mississippi est terminé!

Et la Compagnie a le plaisir d'annoncer qu'on peut à présent se rendre au moyen d'un temps et à meilleur marché

Au Nord, à l'Est et à l'Ouest!

Les convois journaliers partent du dépôt du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, à l'encoignure des rues Calliope et Magnolia, comme suit:

Convoi de la Malle .... à 6, A. M.
Convoi exprès .... à 5 P. M.

[illegible]

PRIX pour les endroits suivants

NEW-YORK avec le choix de 16 Routes		[illegible]
PHILADELPHIE	4 Routes	[illegible]
BALTIMORE	4 Routes	[illegible]
WASHINGTON	4 Routes	[illegible]
LOUISVILLE	4 Routes	[illegible]
Cincinnati		[illegible]
Chicago		[illegible]
Cleveland		[illegible]
Detroit		[illegible]
Buffalo		[illegible]
Niagara Falls		[illegible]
Cairo		[illegible]
Indianapolis		[illegible]
Dayton		[illegible]
Toledo		[illegible]
Dunkirk		[illegible]
Albany		[illegible]
Boston		[illegible]
Montreal		[illegible]
Quebec		[illegible]
Columbus		[illegible]
Pittsburg		[illegible]
Vicksburg		[illegible]
Grand Junction		[illegible]
Memphis		[illegible]
Jackson		[illegible]
Huntsville		[illegible]
Decatur		[illegible]
Nashville		[illegible]
Chattanooga		[illegible]
Knoxville		[illegible]
Lynchburg		[illegible]
Bristol		[illegible]
Petersburg		[illegible]
Norfolk		[illegible]
Richmond		[illegible]
Atlanta		[illegible]
Augusta		[illegible]
Macon		[illegible]
Charleston		38 75
Columbia		35 75
Savannah		38 75
Yazoo City		19 00

Et à tous les autres points importants.

Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau général des tickets, 118, rue du CAMP, en face de la Place Lafayette.

Les personnes qui demeurent en ville et qui désireraient se procurer des billets, peuvent se procurer des billets, par paquets de 25, au bureau, rue du Camp. T. S. WILLIAMS, Surintendant Général.

Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

1860 .... *Département du transport* 1860

Le fret sera reçu, à la gare de la Compagnie, au pied de la rue Calliope, tous les jours, les DIMANCHES EXCEPTÉS, jusqu'à 3 heures P. M.

Tous les colis destinés à être transportés doivent être distinctement marqués du nom ou des initiales du consignataire et de la place de destination et un reçu en sera fait [illegible]

La compagnie est maintenant prête à recevoir et transmettre du fret à tous les points sur le chemin de fer Miss. Cent. jusqu'à Jackson. [illegible]

La compagnie se déclare responsable pour la valeur de tout coton (expédié par le chemin) qui pourra être détruit par le feu, [illegible] T. S. WILLIAMS, Grand Surintendant.

REÇU par les navires Juniata, John Trucks et Victoria, de Bordeaux—70 quarts cognac Hy. Sutton, [illegible] CHAUDET & DESSEINT, rue Royale, Nos 147 et 149.

Gants, Cravates, etc.

REÇU par le steamer De Soto—Un assortiment de gants de fil pour hommes et gants de soie pour dames. Cravates filets et soie couleurs, grande nouveauté, Oléts gaze, en laine, fil d'Ecosse et en coton. Chaussettes fil d'Ecosse pour hommes. Bas de fil d'Ecosse pour dames. Chez LION & ANDRÉE, Coin Bienville et Royale.

EAUX-DE-VIE de Cognac—400 colis en 1/8, 1/4 et 1/2 pipes, en douane, des marques suivantes [illegible] W. H. VREDENBURGH & Co, 25, Vieille-Levée.

Aux Amateurs.

Pompes à Jardin ou Incendie.

UNE douzaine pompes pour arroser les jardins, avec tuyaux en gutta percha. [illegible] ROUSSET & GENIN, 22, rue du Canal près Chartres.

REÇU par le navire Danube, arrivé du Havre—[illegible] Absinthe de C. F. Berger, [illegible] J. N. CURIEN, No 20, rue Toulouse.

GUIGNOLET—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux—100 caisses de 12 bouteilles Guignolet d'Angers, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, Nos 8, 10, 12 et 14, rue St-Louis.

BOUCHONS—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF.

SARDINES—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, Nos 8, 10, 12 et 14, rue St Louis.

PATES Truffés et Truffes—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, Nos 8, 10, 12 et 14, rue St-Louis.

GRUYERE—[illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 Bienville.

COW peas—[illegible] F. A. GONZALES & Co.

VENTES A L'ENCAN.

Chevaux de prix, Chevaux de selle et de harnais, pleinement garantis

PAR GARDNER SMITH & Co., encanteurs.

VENDREDI, 13 juillet 1860, il sera vendu à l'encan à 11 heures, aux écuries du Dr Elliot à l'encoignure des rues Baronne et Union. Une paire de chevaux de 5 à 6 ans, longue queue, doux, pleinement garantis. 1 cheval bai de 6 ans, queue courte, doux, pleinement garanti. 1 cheval de 4 ans, couleur foncée, longue queue doux, pleinement garanti. 1 cheval bai de 6 ans, queue courte, allant aux harnais, le propriétaire ayant quitté la ville. 1 beau cheval noir de 5 ans, excessivement doux, pleinement garanti. Une dame peut le conduire. Egalement—Plusieurs autres excellents chevaux de selle et de harnais. Conditions—30 jours de crédit, en billets approuvés à satisfaction et bon intérêt.

Succession de Henriette Prieto

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur. No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi, 14 juillet 1860 à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis à l'effet d'opérer un partage entre les héritiers de la dite succession, savoir: La négresse HELOISE, âgée d'environ 32 ans, bonne cuisinière. Conditions—comptant. Acte de vente pardevant Jos. Lisbony, notaire public.

PAR CH. E. FORSTALL, encanteur, Bureau 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi, 14 juillet 1860, à midi à la Bourse St-Louis, rue St-Louis. La négresse SARAH, âgée d'environ 20 ans, [illegible] Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et 8 p% d'intérêt par an de date.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur, Bureau, Passage de la Bourse, No 90.

IL sera vendu SAMEDI 14 juillet 1860, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis. L'esclave WILLIAM, âgé d'environ 27 ans, excellent domestique de salle à manger et valet de chambre, [illegible] Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public.

PAULIN DUREL,

Marchand d'articles de Bureaux, Imprimeur et Relieur,

37 ...... RUE DE CHARTRES 37

DONNE avis à ses nombreux clients et au public en général, qu'il vient de recevoir par le Steamer *Star of the West*, de New York, les articles suivants: Boîtes de banque, article extra, très épais. Presses à copier les lettres, nouveau genre. Ardoises métalliques, article nouveau pour les écoles, bureaux, banques, etc. Pupitres de voyage. Portefeuilles du grand assortiment. Presses à copier pour voyageurs. Ecritoires de voyage, un grand assortiment. Coffre-forts préparés, très-utile dans les bureaux et dans les familles. Balances pour les monnaies américaines et lettres. Plumes d'or, un bel assortiment. CANIFS DE ROGERS ET DE CROOKES et beaucoup d'autres articles, trop nombreux pour être détaillés. Ces articles seront vendus au plus bas prix du marché par PAULIN DUREL, 37, rue de Chartres.

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés: 250 caisses vin rouge bon ordinaire, 100 caisses vin blanc Haut Sauterne, 100 barriques vin rouge bon ordinaire, 100 do vin blanc Haut-Sauterne, 150 barils do do, 50 caisses vin blanc, 25 demi-bouteilles, 100 do vin rouge, 2000 demi-boîtes sardines à l'huile, de Rodel, 2000 quarts do do do, 50 caisses absinthe E. Pernod, 100 paniers bouteilles vides, 100 barriques vin rouge Château Dillon, 25 demi-barriques do do, 10 caisses do do, 25 do Château Lafitte, 25 do Château Margaux, 15 do Château Latour, 20 do Cos d'Estournel, 10 do vin blanc Château Yquem, 10 do do Grave. C. CAVAROC & Co, 114, rue Royale.

J. LASALLE,

(CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION) *Encoignure Vine et Julie,* Nouveau Bassin.

ANNONCE à ses clients et particulièrement aux entrepreneurs, charpentiers et menuisiers, qu'il a constamment un stock bien assorti de bois de cyprès et de meilleure qualité. [illegible] J. LASALLE.

Seines, Eperviers & Trémailles *En chanvre et en coton.*

MESSIEURS les habitants et pêcheurs de profession trouveront chez le soussigné, au plus bas prix de la place, un assortiment de seines en fil de coton, de toutes longueurs et hauteurs, de fil de chanvre, de toutes grosseurs. [illegible] P. LEVERRIER, 84 Chartres.

Glaces, Tableaux, Gravures, &c.

J'INFORME ma clientèle et le public en général, que je viens de recevoir par les derniers arrivages de France, une grande quantité de glaces les mieux, de meilleure qualité [illegible] Un magnifique assortiment de cadres, de portraits riches, et autres de toute grandeur. Pour photographie, ambrotype, &c. [illegible] C. DUPUY, 61, rue Royale, près Conti.

CIGARES de la Havane—[illegible] A. F. VALLS, No 31, Tchoupitoulas.

MAISON GUILBAUX & GIEFERS

191...... Rue Royale...... 193.

VIENT de recevoir par le Marathon, leur bel assortiment pour la saison, de robes de dames et de messieurs, [illegible] Meubles de chêne. [illegible] **Articles de voyage.** Malles à l'épreuve de l'eau, malles françaises de dames, sacs de nuit, valise, sac, &c., et pour voyageurs.

CHAUSSURES!

Créoles, Françaises et du Nord.

BLANCARD & GUITET, Encoignure Dumaine & Royale. Ont en magasin un grand choix qu'ils viennent de recevoir, de CHAUSSURES pour FAMILLES, DE PREMIÈRES QUALITÉ, [illegible] POUR DAMES—Bottines, brodequins, [illegible] POUR DEMOISELLES ET ENFANTS—[illegible] POUR MESSIEURS, GARCONS ET ENFANTS—[illegible]

Mlle LEONTINE,

Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT.

84, *Rue Royale, au Premier.*

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de robes en tout genre. Honorée du patronage des dames de la ville et de la campagne, elle s'appliquera, comme par le passé, à les satisfaire. [illegible]

Fantaisies nouvelles.

LE soussigné déballe actuellement un superbe choix d'articles de MODE et NOUVEAUTÉS de printemps qu'il a choisis lui-même, consistant en CHAPEAUX de paille et crêpe, FLEURS et PLUMES, MANTELETS et POINTES en dentelle, GANTS et MITAINES fil, soie, et peau, OMBRELLES, MARQUISES, PARAPLUIES, soie et coton, DENTELLES, Blondes, BANDES brodées, MOUCHOIRS brodés, VOILES pour MARIÉES, SOIERIES, VOILETTES, FRANGES, GARNITURES, TARLATANES, BONNETS unis et à pois, PARURES pour bal et MARIÉES, RUBANS soie GAZE et VELOURS. Et un très grand assortiment de CHAPEAUX BERGÈRES ET AMAZONES, pour dames et fillettes, et une immense variété de CHAPEAUX EN PAILLE D'ITALIE et de PANAMA pour hommes, garçons et enfants, qu'il offre aux plus bas prix du marché. J. DERBES, Jr., rue Chartres.

G. LAVIE,

Rue St-Charles, No. 21, entre Canal et Commune.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre, et par la voie du Nord, un assortiment considérable d'articles pour le jour de l'an, tels que: Pendules et candélabres, porcelaines et cristaux, Bronzes et imitation, articles et objets d'art, Cave à liqueur, nécessaires et boîtes à ouvrage, Paniers fantaisie et corbeilles, éventails, Poupées et traîneaux, jeux de toutes sortes, Bijouterie fine française. Un grand assortiment de bimbeloterie, [illegible]

Cigares Allemands.

CINQ CENT MILLE de différentes marques en tercios, [illegible] Conchas, &c., &c. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, rue de la Vieille Levée.

EN débarquement du navire Marathon de Bordeaux:

Fraises au jus. 27 caisses de 12 bouteilles de Moteley & Co.

Fruits au jus assortis. 20 caisses de 12 bouteilles de N. et P. Malineau. 25 caisses de 24/2 bout. de N. et P. Malineau.

Fruits à l'eau-de-vie assortis. 25 caisses de 12 bouteilles de Moreau et Dubreuil. 10 do de 24/2 do do do

Gelées de fruits. 15 caisses de 12 bouteilles abricots et groseilles. 7 do de 24/2 do abricots, groseilles, coings, fraises.

Truffes. 1 caisse, 24/2 boîtes truffes du Périgord, 1re qualité.

Petits Pois. 1 caisse, [illegible] boîtes.

Pâtés assortis truffés. 10 caisses, [illegible]

Sardines à l'huile. 20 caisses de 24/2 de Nantes.

Liqueurs. 25 caisses, [illegible] A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Jolo Wylie de Bordeaux—[illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, Vieille-Levée.

Vin de champagne. QUARANTE-CINQ paniers bouteilles marque de l'Ancre de B & E Perrier, [illegible] A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, Vieille-Levée.

VITRES—3,000 caisses de grandeurs assorties, française, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 25, Vieille-Levée.

CHANGE

à vue ou à terme sur

Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nantes, Rennes, Havre, Nancy, Lyon, Mulhouse, Amiens, Strasbourg, Metz, Nîmes, Reims, St-Etienne, St-Quentin, Valenciennes, Tarbes, Pau, Bayonne, La Rochelle, Angoulême, Agen, Périgueux, Rennes, Brest, Orléans. A vendre par C. CAVAROC & Co, 114, rue Royale.

THE—[illegible] W. H. VREDENBURGH, 25, Vieille-Levée.